

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2023

Présent.e.x.s : Nicolas Rault ; Antonio Latella ; Enora Stein ; Christopher Horta ; Elsa Pais
Excusé.e.x.s : Gerd Rothenberg ; Rosalie Bouhet ; Leonhard Unterlechner
PV : Enora Stein ; Christopher Horta

<p>18h15 AELLA <i>Voyage d'étude à Dublin</i> <i>Christina</i></p>

L'AELLA organise un voyage d'études à Dublin du 5 au 9 novembre 2023. Ce voyage a pour but de visiter la ville de Dublin et de s'imprégner de sa culture littéraire par le biais de visites destinées à familiariser les étudiant.e.x.s avec les auteurs et autrices locales, ainsi qu'avec leurs œuvres. Le programme du voyage a été établi en collaboration avec plusieurs enseignant.e.x.s du département d'Anglais pour correspondre au mieux au programme de leurs cours de BA et de MA. Ce projet est limité à 15 personnes et est organisé en priorité pour les étudiant.e.x.s en faculté d'Anglais, qui ont disposé d'un délai prolongé pour s'inscrire, après lequel l'inscription a été ouverte aux étudiant.e.x.s d'autres facultés de l'Université de Genève. Le département d'anglais, ayant été contacté, n'est pour l'instant pas rentré en matière concernant le cofinancement du voyage.

La demande comprend la participation aux frais de logement (CHF 1'770.-), aux frais de transport (1'897.5.-), ainsi qu'aux frais de visites (1'920.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'000.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 UNIGE'HELP***Formation de sensibilisation à la population sans-abri****Florian, Julie & Selma*

L'UNIGE'HELP demande l'aide de la CGTF pour financer une formation de sensibilisation à la population sans-abri pour ses membres. En effet, l'association souhaiterait apporter un soutien aux personnes en situation de précarité qui utilisent les locaux de l'université en leur proposant une écoute bienveillante, des solutions, des outils et des organismes vers qui les tourner pour les aider. Le service STEPS a conseillé à l'association de se tourner vers Mélanie Pinon, coordinatrice des soins pour les hébergements d'urgence aux HUG, afin d'acquérir les compétences nécessaires à la relation d'aide et à l'écoute des personnes sans-abri, de les sensibiliser aux problématiques qui peuvent toucher ces personnes et aux besoins qu'elles peuvent avoir, ainsi que de leur donner des ressources d'organismes vers qui les orienter. La formation dure 10h. L'association tient à concrétiser ce projet de manière bénévole et n'envisage pas de chercher des moyens de rémunérer les membres pour le temps de travail accordé. L'association fait également part de la volonté de maintenir les savoirs acquis lors de la formation et de les transmettre aux comités futurs. Enfin, l'association mentionne que le service des STEPS a déjà effectué la même formation et développe actuellement un projet lié au sans-abrisme.

La demande comprend la participation aux frais de formation (CHF 800.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 800.-.

Décision : la subvention est refusée.

Les projets de formation ne sont pas financés par la Commission. La Commission redirige l'Association vers la DIFE, qui pourra peut-être rentrer en matière pour financer ce projet.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 Divers

- **AESPRI & YAFFA - *Projet « Sourire des enfants de Gaza »* : Demande de réattribution de fonds**

Les Associations demandent une réallocation des fonds obtenu pour leur projet « *Sourire des enfants de Gaza* ». N'ayant pas utilisé les 400 CHF alloués pour le repas de remerciement aux intervenant.e.x.s, les organisateur.ice.x.s du projet souhaitent utiliser cet argent pour payer le dépassement budgétaire des impressions. En effet, les Association n'ont pas pensé que le centre d'impression UNIGE ne pouvait pas imprimer les photos d'exposition avec une qualité suffisante pour un tel événement. Ils ont dû passer par une autre société d'impression, résultant à une augmentation des coûts.

Décision : La Commission accepte la demande des Associations.

La séance se termine à 19h11

PV fait à Genève le par Christopher Horta et Enora Stein